

02 déc 2014 -12:00

## Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre : Selor se mobilise

Selor lance la campagne « HANDICAPABLE ! » et de nouvelles initiatives pour amener plus de personnes avec un handicap sur le marché du travail

Bruxelles, le 2 décembre 2014 – Le mercredi 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées. L'objectif est d'accorder, lors de cette journée, de l'attention à toutes les initiatives visant à donner à ces personnes avec un handicap les mêmes chances qu'aux personnes se souffrant pas de handicap, en particulier sur le marché du travail. En tant que défenseur de la diversité au travail en Belgique, Selor présentera le 3 décembre quelques actions ciblées.

### Initiatives de Selor

- Des conseils pour postuler destinés aux personnes sourdes

Lancement d'une petite vidéo traduite en langue des signes pour les personnes sourdes ou malentendantes, et dont la transcription s'affiche à l'écran.

- Nouvelle campagne de sensibilisation HANDICAPABLE !

Trop souvent, des stéréotypes et des préjugés font obstacle au recrutement de collaborateurs avec un handicap. De même, les personnes souffrant d'un handicap ont des préjugés et des doutes par rapport à leurs chances sur le marché du travail. C'est pourquoi Selor propose des affiches et des bannières arborant le message positif « HANDICAPABLE ! ». Avec cette campagne, Selor veut faire passer le message « We're on your side », tant aux employeurs qu'aux personnes avec un handicap. Nous croyons aux talents des personnes avec un handicap et voulons les aider à trouver un emploi qui leur convient.

- Le jeu HANDICAPABLE !

Ce jeu comporte différentes missions lors desquelles les joueurs améliorent de manière amusante leurs connaissances de l'environnement des personnes avec un handicap. Le jeu est téléchargeable gratuitement sur le site Internet de Selor.

- Environnement de test adapté

En fonction du test et du handicap, du trouble de l'apprentissage ou de la maladie (visuelle, motrice, auditive, etc.), Selor effectue des aménagements. Quelques possibilités : des pc équipés de logiciels d'agrandissement ou de lecture à haute voix, de barrettes braille ou de logiciels pour dyslexiques, un interprète en langue des signes, etc. Et cette démarche fonctionne ! En effet, des études ont montré que le taux de réussite des personnes avec un handicap était aussi élevé que celui des personnes ne présentant aucun handicap.

- Guide « Comment postuler ? »

Guide pratique destiné aux candidats souffrant d'un handicap, d'une maladie ou d'un trouble de l'apprentissage. Ce guide met ces candidats sur la voie pour rechercher un emploi qui leur convient en dépit de leur handicap, handicap qui ne doit nullement les empêcher à participer aux tests de sélection.

- Fiches d'information et brochures

Brèves fiches d'information claires destinées aux candidats avec un handicap, et ce, pour toutes les dispositions mises en place par l'administration fédérale pour les personnes avec un handicap :

1. Aménagements raisonnables des procédures de sélection
2. Priorité lors de l'engagement
3. Aménagements de poste de travail

Ces fiches sont disponibles en version papier ou consultables en ligne sur le site Internet de Selor. Afin qu'ils soient accessibles à tous les utilisateurs, nous proposons une version PDF et une version Word des documents.

## Plus de 1 500 demandes de personnes avec un handicap

Selor vient en aide aux personnes avec un handicap qui sont à la recherche d'un emploi qui leur convient. En 2014, Selor a déjà reçu plus de 1 500 demandes, et ce, pour les trois formes d'assistance que nous proposons :

- des « aménagements raisonnables » : Selor adapte les procédures de sélection existantes afin de compenser l'éventuel désavantage que constitue un handicap, un trouble de l'apprentissage ou une maladie.
- des aménagements de poste de travail : Selor intervient dans la recherche et l'installation d'équipements permettant aux personnes avec un handicap d'effectuer leur travail.
- la priorité : certaines catégories de personnes avec un handicap peuvent, auprès de Selor, demander à être prioritaires lorsque les services publics engagent de nouveaux collaborateurs.

Les aménagements les plus souvent réclamés lors des sélections sont du temps supplémentaire, l'utilisation d'un local de test séparé, un logiciel de lecture à haute voix, un logiciel d'agrandissement, un grand écran, une barrette braille ou encore un test sur feuilles au format A3.

## Une base de données regroupant plus de 5 000 personnes et 2 000 aménagements

Depuis que Selor a entamé en 2004 le suivi distinct des personnes avec un handicap, plus de 5 000 d'entre elles sont passées par Selor. Plus de 2 000 aménagements raisonnables ont également été effectués. Selor partage gratuitement ce savoir-faire avec tous les services publics fédéraux intéressés, mais également avec d'autres organisations ou entreprises. De plus, Selor peut aussi mettre à disposition ces tests adaptés et ses équipements de test.

Du pain sur la planche : la représentation des personnes avec un handicap doit passer de 1,57 % à 3 %

Les efforts fournis par Selor et par d'autres acteurs commencent à porter leurs fruits. Lors des sélections, les personnes avec un handicap représentent actuellement environ 2,5 % de l'ensemble des candidats. Le point positif est que le taux de réussite de ces personnes est le même que celui des personnes ne présentant aucun handicap. Cependant, les personnes avec un handicap restent sous-représentées : le quota dans l'administration fédérale est de 3 %, mais en dépit d'une augmentation au cours des dernières années, le chiffre atteint en 2013 s'élevait à 1,57 %. Selor espère dès lors qu'une initiative telle que la deuxième Journée fédérale de la diversité, le 4 décembre 2014, au cours de laquelle l'accent sera mis sur la diversité culturelle, contribuera à conscientiser davantage les différents acteurs au sujet sensible de la diversité et de l'intégration dans l'administration fédérale.

## Commentaire

Marc Van Hemelrijck, administrateur délégué de Selor : « Chez Selor, la diversité est une priorité absolue. Ceci entre d'ailleurs complètement dans le cadre d'application d'une politique d'égalité des chances pour tous, et donc également pour les personnes avec un handicap. Grâce à notre campagne, nous voulons inciter les personnes avec un handicap à rejoindre le marché du travail, mais aussi sensibiliser et motiver les services publics ainsi que d'autres services et entreprises à mettre en place des actions pour aider ces personnes à trouver un emploi qui leur convient. Un troisième acteur important sont les organisations spécialisées qui assistent les personnes avec un handicap, comme la Ligue Braille ou le GTB, le service spécialisé pour l'accompagnement des personnes handicapées vers l'emploi. Nous travaillons ensemble pour que les procédures de sélection ou les emplois ne soient pas différents pour les personnes avec un handicap. Au contraire, nous nous efforçons de leur offrir des aménagements qui leur permettent de passer par les mêmes procédures de sélection et de pourvoir les mêmes postes que les personnes ne souffrant pas de handicap. Bref, l'égalité des chances pour tous. »

Steven Vandeput, ministre de la Défense, en charge de la Fonction publique : « Je me réjouis de l'initiative prise par Selor. En tant que ministre de la Fonction publique, je trouve qu'il est important que, en tant qu'administration, nous attirions les meilleurs talents, mais que nous soyons également des précurseurs quand il s'agit d'offrir des perspectives en termes d'emploi ou de carrière aux personnes talentueuses avec un handicap. Je ferai tout ce que je peux, les années à venir, pour soutenir Selor à concrétiser l'objectif de 3%. En tant qu'administration, nous ne pouvons en effet pas nous permettre de passer à côté de talents. »

## Contact

Aurélie Damster  
Communication Manager  
Tél. : +32 (0)2 788 66 33  
GSM : +32 (0)473 27 85 05  
E-mail : [aurelie.damster@selor.be](mailto:aurelie.damster@selor.be)

Christine Daems  
Responsable Screeningsmethodology et Diversité  
Tél. : +32 (0)2 788 67 30  
E-mail : [christine.daems@selor.be](mailto:christine.daems@selor.be)

## À propos de Selor

Selor est un bureau de sélection qui met en contact des candidats avec plus de 150 employeurs potentiels. Nous pourvoyons chaque année environ 3 000 postes vacants, non seulement dans des services publics fédéraux, mais également dans d'autres administrations ou entreprises. L'élément principal sont nos procédures de sélection neutres qui garantissent à chacun l'égalité des chances. La même philosophie s'applique à nos tests linguistiques, auxquels participent chaque année environ 60 000 candidats. L'ensemble des processus de Selor sont entièrement numérisés. Les candidatures ou les inscriptions aux tests se font toujours en ligne. Les bureaux de Selor se trouvent à Bruxelles, mais Selor collabore également au niveau local avec le VDAB, le Forem et Actiris.

Pour de plus amples informations générales, surfez sur [www.selor.be](http://www.selor.be), pour plus d'informations destinées aux professionnels RH, consultez <http://client.selor.be/>

Selor  
WTC III  
Boulevard Simon Bolivar 30  
1000 Bruxelles  
Belgique  
0800/505 55  
<http://www.selor.be/fr>